

HOLDING TOUS AZIMUTS  
Société civile au capital de 85.000 euros  
Siège social : 11, Rue des Pavés 63450 LE CREST  
RCS Clermont-Ferrand – 980 500 714

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 10 DECEMBRE 2024

Le 10 décembre 2024 à 18 heures 15,

Monsieur Antony NEYRIAL, gérant et présidant la séance, constate que l'ensemble des associés représentant 100% des parts, sont présents. L'assemblée peut valablement délibérer.

Il rappelle l'ordre du jour :

- Modification du siège social,
- Modification des statuts,
- Pouvoirs pour accomplir les formalités.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, les décisions suivantes sont prises :

### PREMIERE RESOLUTION

Le siège social est déplacé au 8, rue du Clos, 63450 SAINT-AMANT-TALLENDE.

*Décision approuvée à l'unanimité*

### DEUXIEME RESOLUTION

L'article 5 de nos statuts est modifié comme suit :

« Le siège social est fixé au 8, rue du Clos, 63450 SAINT-AMANT-TALLENDE.  
Il pourra être transféré en tout endroit de la même ville par décision de la gérance et partout ailleurs en France en vertu d'une décision extraordinaire de la collectivité des associés prise à la majorité prévue à l'article 18 ci-après. »

*Décision approuvée à l'unanimité*

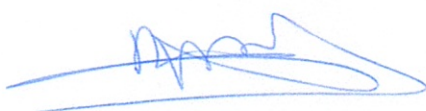
### TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

*Décision approuvée à l'unanimité*

Tous les associés, représentant 100% des parts, signent le présent procès-verbal.

Antony NEYRIAL  
Gérant et associé



Aurélien ROCHETTE  
Associée

